



Strasbourg, le 18 septembre 2011

CDL-EL(2011)006prog
fr. seul.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

EN COOPERATION AVEC

L'AMERICAN BAR ASSOCIATION

**SEMINAIRE DE FORMATION DES AVOCATS
DE L'ORDRE NATIONAL DES AVOCATS
DE TUNISIE**

Hotel Acropole
Rue Rodrigo Freitas, Berge Du Lac, Tunis
20-23 septembre 2011

PROGRAMME INDICATIF

MARDI 20 SEPTEMBRE

<i>Experts :</i>	<i>Professeur Richard Ghévontian, Professeur, vice-président de l'Université Aix-Marseille</i> <i>. Didier Maus, conseiller d'Etat (en détachement), professeur à l'université Paul Cézanne Aix-Marseille III</i> <i>. Maître Nabil Labassi, Avocat, Barreau de Tunis</i> <i>. M. Gaël Martin-Micallef, Administrateur, responsable de projets électoraux, Commission de Venise du Conseil de l'Europe</i> <i>. M. Cherif Montassar, Maître Assistant à la Faculté de Droit et des sciences politiques de Sousse, Vice président de l'Unité de recherche en Droit International et en Relations internationales</i> <i>. Maître Kathleen O'Keefe, Avocate, Barreau de New York</i>	
8h30-9h00	Enregistrement des participants	
9h00-9h15	Mots introductifs de Maître Abderrazak Kilani, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie Mots introductifs de M. Gaël Martin-Micallef, Administrateur, responsable de projets électoraux, Commission de Venise du Conseil de l'Europe	
9h15-9h45	Session introductive commune Présentations par les experts et attentes des participants	
9h45-12h30	Atelier sur les spécificités essentielles du contentieux électoral (règles de fond/règles de forme et de procédure)	
	Groupe 1	Groupe 2
	M. Didier Maus Maître Nabil Labassi	M. Richard Ghévontian M. Cherif Montassar
	Etudes de cas et questions/réponses	Etudes de cas et questions/réponses
10h45-11h15	<i>pause café</i>	
12h30-14h00	déjeuner au restaurant <i>Acqua Lounge</i>	
14h00-17h00	Atelier commun sur le rôle des observateurs d'élections	
16h00	<i>pause café</i>	
17h00-17h15	Débriefing intermédiaire commun des ateliers	
20h30	Restaurant <i>La Mer</i> Dîner offert aux représentants de la Commission de Venise et de l' <i>American Bar Association</i> par M. Abderrazak Kilani, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie	

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Experts :

- . Professeur Richard Ghévontian, Professeur, vice-président de l'Université Aix-Marseille*
- . M. Bassem Karray, Maître-assistant à la Faculté de Droit de Sfax*
- . Maître Nabil Labassi, Avocat, Barreau de Tunis*
- . M. Gaël Martin-Micallef, Administrateur, responsable de projets électoraux, Commission de Venise du Conseil de l'Europe*
- . Didier Maus, conseiller d'Etat (en détachement), professeur à l'université Paul Cézanne Aix-Marseille III*
- . M. Cherif Montassar, Maître Assistant à la Faculté de Droit et des sciences politiques de Sousse, Vice président de l'Unité de recherche en Droit International et en Relations internationales*
- . M. Dominique Thierry, expert consultant en médias*
- . M. Mohamed Chafik Sarsar, Maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis*

9h00-12h30

Atelier sur le contentieux lié au respect des règles de la campagne électorale

Groupe 1

M. Richard Ghévontian
M. Bassem Karray
M. Didier Maus

Etudes de cas et questions/réponses sur certains aspects du respect des règles de la campagne électorale

Groupe 2

M. Dominique Thierry
M. Mohamed Chafik Sarsar
M. Nabil Labassi

Etudes de cas et questions/réponses sur la neutralité et l'accès aux médias

11h00

pause café

12h30-14h00

déjeuner au restaurant *Acqua Lounge*

14h00-17h00

Atelier sur le contentieux lié au respect des règles de la campagne électorale, suite et fin

Groupe 1

M. Dominique Thierry
M. Mohamed Chafik Sarsar
M. Nabil Labassi

Etudes de cas et questions/réponses sur la neutralité et l'accès aux médias

Groupe 2

M. Richard Ghévontian
M. Bassem Karray
M. Didier Maus

Etudes de cas et questions/réponses sur certains aspects du respect des règles de la campagne électorale

16h00

pause café

17h00-17h15

Débriefing intermédiaire commun des ateliers

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Experts :

- . M. Pierre Bannier, Rapporteur auprès de la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques
- . Maître Philippe Blanchetier, avocat au barreau de Paris
- . M. Olivier Dutheillet de Lamothe, Président de section au Conseil d'Etat, ancien membre du Conseil constitutionnel
- . Mme Jacqueline de Guillenchmidt, conseiller d'Etat, membre du Conseil constitutionnel, membre de la Commission de Venise
- . Mme Barbara Jouan, juriste sénior à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques
- . M. Mohamed Chafik Sarsar, Maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

9h00-12h30

Atelier sur L'impact des infractions constatées sur les résultats du scrutin et le pouvoir de réformation ou d'annulation des résultats du scrutin par le juge de l'élection

Groupe 1

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Mme Barbara Jouan
M. Mohamed Chafik Sarsar

Etudes de cas et
questions/réponses

Groupe 2

M. Pierre Bannier
Maître Philippe Blanchetier
M. Olivier Dutheillet de Lamothe

Etudes de cas et
questions/réponses

11h00

pause café

12h30-14h00

déjeuner au restaurant *Acqua Lounge*

14h00-17h00

Atelier sur L'impact des infractions constatées sur les résultats du scrutin et le pouvoir de réformation ou d'annulation des résultats du scrutin par le juge de l'élection, suite et fin

Groupe 1

M. Pierre Bannier
Maître Philippe Blanchetier
M. Olivier Dutheillet de Lamothe

Etudes de cas et
questions/réponses

Groupe 2

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Mme Barbara Jouan
M. Mohamed Chafik Sarsar

Etudes de cas et questions/réponses

16h00

pause café

17h00-17h15

Débriefing commun

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Experts :

- . M. Olivier Dutheillet de Lamothe, Président de section au Conseil d'Etat, ancien membre du Conseil constitutionnel*
- . Mme Jacqueline de Guillenchmidt, conseiller d'Etat, membre du Conseil constitutionnel, membre de la Commission de Venise*
- . Mme Barbara Jouan, juriste sénior à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques*
- . Maître Nabil Labassi, Avocat, Barreau de Tunis*

9h00-12h30 **Atelier commun sur les infractions en matière de financement et le pouvoir de réformation des comptes de campagne**

Groupe 1

Groupe 2

M. Olivier Dutheillet de Lamothe
Mme Barbara Jouan

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Maître Nabil Labassi

Etudes de cas et
questions/réponses

Etudes de cas et questions/réponses

11h00 *pause café*

12h30-14h00 déjeuner au restaurant *Acqua Lounge*

14h00-17h00 **Atelier commun sur les infractions en matière de financement et le pouvoir de réformation des comptes de campagne, suite et fin**

Groupe 1

Groupe 2

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Maître Nabil Labassi

M. Olivier Dutheillet de Lamothe
Mme Barbara Jouan

Etudes de cas et
questions/réponses

Etudes de cas et questions/réponses

16h00 *pause café*

17h00-17h15 **Session commune de clôture**